

Attestation de qualification

« Opérateur qualifié »

N° PL/21.062100

En application de l'article R 321-15 du Code de la Route et de l'Arrêté du 22 juin 2016 modifiant l'Arrêté du 18 novembre 2005 relatif au contrôle de conformité initial des véhicules de PTAC supérieur à 3,5 tonnes.

Le laboratoire de l'Union Technique de l'Automobile, du motocycle et du Cycle (U.T.A.C.), certifie que la société cidessous est qualifiée dans le cadre du contrôle de conformité initial pour les véhicules carrossés sous sa responsabilité.

Raison sociale : DELCROIX INDUSTRIE SAS

Usines/Ateliers : DELCROIX INDUSTRIE SAS

B.P. 39

62453 BAPAUME CEDEX

(France)

Gammes de véhicules : N2 / N3 / O3 / O4

Périmètre évalué : Procédures d'assurance de la qualité.

Date de la qualification : 30 juillet 2021

Date de limite de validité : 28 septembre 2024





